



INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS



INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS

**PROCÉDURE
D'INSCRIPTION**

Masters / PhD Track

2022-2023

Table des matières

A. Informations générales	4
1. Dates d’inscription	4
2. Dates de rentrée	4
3. Logement.....	4
B. Documents à fournir	5
1. Photo d’identité.....	5
2. Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté - Pour les étudiants de nationalité Française.....	5
3. Relevé de notes/Diplômes	6
4. Copie pièce d’identité.....	6
5. Titre de séjour/Visa	7
6. Attestation CVEC.....	7
7. Attestation de droits à l’assurance maladie (ameli).....	7
8. Attestation d’assurance responsabilité civile.....	8
9. Justificatif de numéro INE	9
10. Justificatif d’attribution de bourse.....	9
C. Tarifs des formations de master	10
1. Vous êtes étudiant boursier du CROUS ou Campus France	10
2. Vous êtes élève ingénieur en 2022/2023 dans l’une des écoles de l’IP Paris.....	10
3. Vous êtes étudiant en PhD Track	10
4. Vous êtes étudiant en apprentissage.....	10
5. Vous êtes étudiant du programme Nuclear Energy	10
6. Vous êtes étudiant ressortissant de l’UE/EEE/Suisse.....	11
7. Vous êtes étudiant non ressortissant de l’UE/EEE/Suisse.....	11
8. Vous êtes étudiant non ressortissant de l’UE/EEE/Suisse mais concerné par l’un des cas particuliers ci-dessous	11
9. Vous êtes étudiant dans le cadre d’un accord académique.....	12
10. L’ambassade de France de votre pays vous accorde une bourse ou réduction de droits d’inscription	12
11. Etudiant en année de césure accordée par l’IP Paris	13
D. MODALITES DE PAIEMENT	13



1. Votre employeur souhaite financer votre formation.....	13
2. Paiement de vos droits d'inscription	13
ANNEXE 1 : Masters Internationaux.....	14
CONTACTS.....	15



A. Informations générales

1. Dates d'inscription

Les inscriptions débuteront le 18 avril 2022 et seront clôturées au 13 septembre 2022.

Toutes les formalités administratives doivent être complétées au moins 15 jours avant votre rentrée.

Le certificat de scolarité et la carte d'étudiant ne seront délivrés qu'à la condition que toutes les formalités administratives soient remplies.

2. Dates de rentrée

Selon le programme, les dates de rentrée s'étendent de fin août à début octobre. Vous pourrez consulter les dates de rentrée de votre formation sur votre tableau de bord inscription.

3. Logement

L'Institut polytechnique de Paris dispose d'un nombre limité de logements et colocations dans les résidences :

- Site de l'École polytechnique
- Résidences partenaires : secteurs Massy (91), Palaiseau (91), Cachan (94)...

Nous vous conseillons de chercher des solutions alternatives, notamment auprès des organismes suivants : <https://www.ip-paris.fr/campus/vie-etudiante/logement>

Vous pourrez formuler une demande de logement sur votre dossier d'inscription (page accueil du formulaire). Votre demande de logement ne pourra être traitée qu'après la validation de votre dossier d'inscription et le règlement de vos frais de scolarité.

Aucune demande de logement ne sera traitée en cas de dossier d'inscription non validé par l'équipe des admissions de l'Institut Polytechnique de Paris. **Il n'y aura pas d'attribution systématique.**

Conditions d'attribution :

L'Institut polytechnique de Paris donnera la priorité :

- aux étudiants admis en PhD Track ;
- aux étudiants boursiers ;
- aux étudiants étrangers primo-arrivants sur le sol français.

Attention : les étudiants retenus n'auront pas la possibilité de choisir le lieu de résidence ni entre un studio simple ou colocation.



B. Documents à fournir

1. Photo d'identité
2. Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (Etudiants de nationalité française)
3. Relevé de notes/Diplômes
4. Pièce d'identité
5. Titre de séjour/Visa
6. Attestation CVEC
7. Attestation de droits à l'assurance maladie (ameli)
8. Attestation d'assurance responsabilité civile
9. Justificatif de numéro INE
10. Justificatif attribution Bourse

Tous vos documents devront être traduits en français ou en anglais (par un traducteur assermenté pour le(s) diplôme(s) et/ou les relevés de notes internationaux)

1. Photo d'identité

Votre photo d'identité doit respecter les critères suivants :

- Photo couleur,
- 35 mm x 45 mm,
- Doit dater de moins de 12 mois pour refléter votre apparence actuelle,
- Doit être prise sur un fond blanc, tête nue, rien ne doit apparaître derrière vous.

Vous pouvez porter des lunettes, mais il ne doit y avoir aucun reflet.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

La photo fournie sera celle qui figurera sur votre carte d'étudiant que vous devrez avoir sur vous en tout temps pendant vos études. Choisissez donc la photo appropriée.

2. Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté - Pour les étudiants de nationalité Française

Pour attester de votre participation à la journée défense et citoyenneté, vous devez avoir :

- un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté,
- ou une notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption.



Si vous perdez ces documents, vous pouvez demander une attestation au centre du service national organisateur. La demande peut être faite soit :

- sur place (uniquement si le centre reçoit du public),
- par courrier, accompagnée d'une photocopie de votre carte d'identité,
- par email.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : après 25 ans, vous n'avez plus à fournir ces documents pour passer des examens et des concours.

3. Relevé de notes/Diplômes

Pour une inscription en M1/PhD Track année 1 : copie du diplôme de Licence ou attestation de réussite ou copie de tous les relevés de notes de Licence 3 ou copie du diplôme du Bachelor ou équivalent (180 ECTS validés).

Pour une inscription en M2/PhD Track année 2 : joindre le dernier diplôme (Bachelor pour les élèves internationaux), attestation de réussite de M1 ou équivalent dans un domaine pertinent (180 ECTS + 60 ECTS validés).

Pour les diplômes non européens : Pour les diplômes non européens, merci de nous fournir une copie de vos diplômes ainsi qu'un certificat expliquant le système de notation de votre université. Le cas échéant, il vous sera éventuellement demandé de nous fournir un certificat préparé par votre université indiquant l'équivalence de vos résultats académiques en ECTS (crédits européens).

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

4. Copie pièce d'identité

Les documents acceptés sont :

- Copie recto verso de votre pièce d'identité,
- Copie de votre passeport.

Attention : Si votre ville de naissance n'apparaît pas sur votre pièce d'identité, merci d'ajouter votre acte de naissance sur le même fichier.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg



5. Titre de séjour/Visa

Vous devez joindre une copie de votre visa (si un visa vous a déjà été délivré) ou de votre titre de séjour (si vous êtes déjà en France).

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : pour toute question relative à l'obtention d'un visa étudiant pour la France ou d'une demande/renouvellement de titre de séjour étudiant, vous pouvez contacter internationalstudents@ip-paris.fr

6. Attestation CVEC

Lors de votre inscription administrative, vous devrez obligatoirement fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC 2022-2023 (Contribution Vie Etudiante et de Campus) accessible via le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Vous obtiendrez, à l'issue de la démarche, une attestation d'acquiescement de la CVEC 2022-2023.

Si vous êtes étudiant boursier concerné par les cas d'exonération, cette démarche reste obligatoire même si vous ne réglez rien. Une attestation d'acquiescement de la CVEC 2022-2023 vous sera délivrée automatiquement.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : si vous vous inscrivez au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, la CVEC n'est due que lors de la première inscription.

7. Attestation de droits à l'assurance maladie (ameli)

L'affiliation à l'Assurance maladie (sécurité sociale) est obligatoire en France lorsque vous vous inscrivez dans un établissement d'enseignement supérieur.

L'affiliation à la sécurité sociale pour les étudiants internationaux est obligatoire et gratuite, la démarche doit être effectuée à leur arrivée en France sur <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>.



Sauf pour :

- Les étudiants venant de l'un des 27 pays de l'UE, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège ou de la Suisse, déjà affiliés à un organisme national d'assurance maladie, disposant de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Cette carte est gratuite et vous permet d'accéder aux soins de santé dispensés par l'État pendant votre séjour en France, dans les mêmes conditions et au même coût que les nationaux ;
- Les étudiants du Québec sont dispensés d'affiliation à la sécurité sociale sur présentation du formulaire n°SE401Q106.

Selon votre situation pour l'année académique à venir :

1 - Je suis déjà affilié(é) à la sécurité sociale : Je dépose une attestation de droits à l'assurance maladie (téléchargeable sur le compte ameli, volet indiquant les dates de validité) ;

2- Je suis ressortissant d'un pays de l'Union Européenne et j'ai une carte européenne d'assurance maladie : je dépose la copie de ma carte européenne d'Assurance Maladie ;

3- Etudiants du Québec dispensés : je dépose le formulaire n°SE401Q106. " ;

4- Je ne suis pas encore affilié à la sécurité sociale : Je vais m'inscrire sur le site <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/> dès mon arrivée en France.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : : pour toute question relative à l'assurance maladie en France pour les étudiants internationaux, vous pouvez contacter internationalstudents@ip-paris.fr

8. Attestation d'assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile est une assurance qui permet de couvrir les dispositions du droit civil. Les polices d'assurance responsabilité civile prennent en charge les dommages que vous pouvez causer à une autre personne ou à ses biens. Elle doit vous couvrir pour l'année académique 2022-2023.

Les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur français doivent obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile pour leurs études (y compris les stages). Elle peut être incluse dans différentes formules d'assurance (assurance bancaire, assurance habitation, assurance automobile, mutuelle, etc.) ou vous pouvez y souscrire indépendamment pour moins de 20€/an (ci-dessous trois exemples d'assurance responsabilité civile pour étudiants).
<https://heyeme.care/fr/assurance/packs-responsabilite-civile> (à partir de 13€/an, -10% avec le code 91EP valable jusqu'au 31/12/2022)

<https://www.lmde.fr/mutuelle-sante/les-offres-surcomplementaires/ade-lmde> (à partir de 17€/an)

<https://smerra.fr/4-assurances/10-assurance-vie-etudiante> (à partir de 16€/an)

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : pour toute question relative à l'assurance responsabilité civile en France pour les étudiants internationaux, vous pouvez contacter internationalstudents@ip-paris.fr

9. Justificatif de numéro INE

Le N° INE est un Identifiant National Etudiant unique.

L'INE peut se trouver sur un certain nombre de documents :

- relevé de notes du baccalauréat (y compris le relevé de notes des épreuves anticipées en 1ère) ;
- convocation du Baccalauréat ;
- confirmation d'inscription au Baccalauréat.

Votre n°INE vous suivra toute votre vie étudiante, il est important de le garder précieusement ! Pour les étudiants n'ayant pas été inscrits dans le système éducatif français au lycée, c'est le premier établissement d'études supérieures français dans lequel vous étudiez qui vous le délivre.

Attention, le n° INE de l'attestation CVEC est un numéro provisoire. Merci de renseigner un n° INE délivré par un établissement supérieur français.

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

A savoir : si l'Institut Polytechnique de Paris est le premier établissement d'études supérieures français dans lequel vous étudierez, nous vous le communiquerons après finalisation de votre inscription.

10. Justificatif d'attribution de bourse

Si une bourse vous a été attribuée pour l'année universitaire d'inscription, il est nécessaire de nous transmettre une copie (CROUS, Campus France, Bourse ENSTA sur critères sociaux, etc.).

Format attendu : 8 Mb pdf, jpg ou jpeg

C. Tarifs des formations de master

**Les tarifs des formations de master ci-dessous sont valables pour l'année universitaire 2022-2023.
Le montant retenu sera celui étant le plus favorable à l'étudiant.**

A savoir : si vous estimez que le montant affiché dans votre dossier d'inscription ne reflète pas votre situation, merci de prendre contact avec master-admission@ip-paris.fr avant tout paiement.

1. Vous êtes étudiant boursier du CROUS ou Campus France

Vous n'avez rien à payer.

2. Vous êtes élève ingénieur en 2022/2023 dans l'une des écoles de l'IP Paris

Vous devez vous acquitter de **159€**.

3. Vous êtes étudiant en PhD Track

Vous devez vous acquitter de **243€**.

4. Vous êtes étudiant en apprentissage

Vous n'avez rien à payer.

5. Vous êtes étudiant du programme Nuclear Energy

Le Master Nuclear Energy applique les conditions tarifaires suivantes :

UE/EEE/Suisse : 243€

Hors UE/EEE/Étudiants suisse : 6243€

Les étudiants sous accord EMINE sont totalement exemptés de frais (selon les règles de ce programme).

6. Vous êtes étudiant ressortissant de l'UE/EEE/Suisse

Vous rejoignez un Master National : vous devez vous acquitter de **243€**.

Vous rejoignez un Master International (voir liste en Annexe 1) : vous devez vous acquitter de **4243€**.

7. Vous êtes étudiant non ressortissant de l'UE/EEE/Suisse

Vous rejoignez un Master National : vous devez vous acquitter de **3770€**.

Vous rejoignez un Master International (voir liste en Annexe 1) : vous devez vous acquitter de **6243€**.

8. Vous êtes étudiant non ressortissant de l'UE/EEE/Suisse mais concerné par l'un des cas particuliers ci-dessous

A savoir : la liste suivante est basée sur l'arrêté du 25 août 2020 fixant les droits d'inscription à l'Institut polytechnique de Paris, qui seul fait foi.

- Etre titulaire d'un titre de séjour portant la mention « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union Européenne/EEE/Suisse » ;
- Etre titulaire d'une carte de résident délivrée dans les conditions fixées au chapitre IV du titre Ier du livre III du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ou être titulaire d'un titre de même nature délivré dans le cadre d'un accord international applicable à la République française ou être un mineur âgé de moins de dix-huit ans et descendant direct ou à charge du bénéficiaire de l'une de ces cartes ;
- Etre fiscalement domicilié en France ou être rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire au titre de laquelle l'inscription est demandée (soit depuis le 1er janvier 2020) ;
- Etre bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou être une personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de ce statut ou de cette protection ;
- Etre ressortissant d'un Etat ayant conclu un accord international applicable à la République française prévoyant l'acquittement de droits d'inscription identiques à ceux applicables aux ressortissants français ou dispensant les ressortissants de cet Etat de l'obligation de détenir un titre de séjour en France (Andorre, Canada pour les résidents du Québec). Vous bénéficiez du même tarif que les étudiants ressortissant de l'UE/EEE/Suisse

Vous rejoignez un Master National : vous devez vous acquitter de **243€**.

Vous rejoignez un Master International (voir liste en Annexe 1) : vous devez vous acquitter de **4243€**.

9. Vous êtes étudiant dans le cadre d'un accord académique

Vous bénéficiez d'un tarif particulier si l'établissement partenaire confirme votre inscription dans le cadre d'un des accords suivants. Vous serez informé(e) du tarif particulier au moment de votre inscription :

- Accord Centrale Supélec - Statistics, Finance & Actuarial science - CentraleSupélec students ;
- Accord ETH Zurich - Programme High Energy Physics - ETHZ students ;
- Accord FU Berlin - Physics - FU Berlin students ;
- Accord Universidad Galileo (Guatemala) ;
- Accord Universidad S Bolivar (Venezuela) ;
- Accord Hanoi U. of Sc & Tech (Vietnam) ;
- Accord T.U. München (Allemagne) ;
- Accord Caltech (USA) ;
- Accord Kyung Hee University (Corée du sud).

10. L'ambassade de France de votre pays vous accorde une bourse ou réduction de droits d'inscription

Cette réduction est valable sur les droits d'inscription de l'IP Paris.

11. Etudiant en année de césure accordée par l'IP Paris

Vous bénéficiez d'un tarif réduit

	Etudiant UE/EEE/Suisse	Etudiant hors UE/EEE/Suisse
Master National	159 €	2 513 €
Master International	2 159 €	3 749 €
PhD Track	159 €	

D. MODALITES DE PAIEMENT

1. Votre employeur souhaite financer votre formation

Si votre employeur souhaite financer votre formation, contactez saf@ip-paris.fr afin d'établir une convention de formation.

2. Paiement de vos droits d'inscription

Après vérification de votre dossier administratif et selon votre situation, vos droits de scolarité seront calculés. Vous recevrez un email pour procéder au paiement de vos droits. Le paiement pourra s'effectuer en ligne ou par virement.

Selon le montant de vos droits d'inscription, vous pourrez payer un acompte (1 400€ minimum). Le paiement du solde pourra s'effectuer dans un second temps. Les formalités seront indiquées sur votre tableau de bord inscription.

Attention : le paiement du solde devra s'effectuer au plus tard le 13 septembre 2022. L'institut Polytechnique de Paris ne pourra vous considérer comme inscrit sans paiement total de vos droits d'inscription.

A savoir : aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission.



ANNEXE 1 : Masters Internationaux

Master 1

Applied Mathematics and statistics
Computer Science for Networks
Cyber Physical Systems
Cybersecurity
Data and Artificial Intelligence
Master in Economics
Nuclear Energy
Energy

Master 2

Computer Science for Networks
Cyber Physical Systems
Cybersecurity
Data and Artificial Intelligence
Data Sciences
Energy Infrastructures Management
Machine learning, Communications, and Security (MICAS)
Master in Economics
Nuclear energy
Optimizing Energy Utilizations
Statistics, Finance and Actuarial science
Towards Clean Energy Production
Transport et développement durable

CONTACTS

Admissions Masters : master-admission@ip-paris.fr

PhD Track : phd-track@ip-paris.fr

Formalités spécifiques pour les étudiants internationaux :

internationalstudents@ip-paris.fr